
Communiqué de presse de la Fédération SUD éducation

Le conseil supérieur de l'éducation refuse la mise en place de la sélection à l'université

Le CSE (Conseil supérieur de l'éducation) réuni ce jeudi 9 novembre en présence de M^{me} Frédérique Vidal s'est majoritairement prononcé contre le texte instaurant la sélection à l'entrée de l'université présenté par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les représentantes de SUD éducation et de Solidaires ont voté contre ce texte qui constitue une régression pour les droits des étudiantes et étudiants.

M^{me} Vidal n'a su répondre aux objections des organisations syndicales que par un sophisme, accusant les syndicats défenseurs d'une université ouverte à toutes et tous d'être partisans du tirage au sort.

Dire cela c'est refuser de répondre sur l'essentiel : le tirage au sort, comme la sélection, est la conséquence du manque de moyens et donc de places ouvertes. En effet, il manque déjà l'équivalent de trois universités en France pour accueillir l'ensemble des bacheliers et bachelières alors qu'ils et elles seront entre 40 et 50 000 de plus l'an prochain. Pour SUD éducation, la solution n'est donc ni le tirage au sort, ni la sélection mais bien de mettre fin à une pénurie organisée.

SUD éducation rappelle son attachement au libre accès à l'université et s'attachera dans les semaines qui viennent à construire des mobilisations unitaires contre ce recul qui accentue les phénomènes de sélection sociale.

Saint-Denis, le 9 novembre 2017